

Ce penchant excessif lui avait si prodigieusement changé le caractère, que, de l'homme le plus doux, il était devenu de la plus difficile société. Il était tellement dur envers ses gens qu'il n'y avait plus que son fidèle Thomas qui osât se présenter librement devant lui ; encore fallait-il qu'il usât de précaution.

Un jour, à la suite d'un dîner, il propose le jeu à un étranger : la table se prépare et le combat s'engage, en présence du seul Thomas. Le jour baisse, la lumière arrive, et la séance se prolonge bien avant dans la nuit. La fortune, toujours constante à favoriser l'étranger, fait successivement perdre à l'officier argent, bijoux, chevaux, voiture et une forte somme sur sa parole. Thomas grillait. — L'officier désespéré changeait de position à chaque seconde. — Dans un élan de rage : va... ma terre, s'écrie-t-il. — C'était l'unique. — L'étranger accepte. — Alors Thomas, qui prévoit la ruine totale de son maître, se précipite sur la table, renverse les flambeaux, éteint la lumière, disperse le jeu et s'enfuit.

On ne saurait se peindre les accès de fureur et de frénésie auxquels l'officier se livra contre Thomas. Armé d'un fusil il parcourut toute sa maison pour lui arracher la vie. — On conçoit que Thomas avait disparu.

Lassé par ses courses inutiles, affaibli par les excès du jour, il fut contraint de se coucher. Son sommeil fut long ; mais à son réveil la scène de la veille se représenta à son imagination sous une toute autre forme. — Honteux de sa conduite, il demande Thomas. — Qu'il vienne sans crainte ; il est plus sage que moi. — Thomas paraît en hésitant. — Mon cher ami, tu crois ne m'avoir rendu hier qu'un service, tu m'en a rendu deux. Par ton zèle je conserve mon bien ; par ton zèle je suis guéri de la passion du jeu : accepte 300 liv. de rente pour toi et les tiens ; finissons nos jours ensemble : tu n'es plus mon domestique ; je veux être ton ami.

DIOGÈNE ET L'ESCLAVE,

FABLE DE PFEFFEL.

Diogène, comme on sait, parcourait la ville d'Athènes en plein midi, une lanterne à la main, pour découvrir un homme.

Passant un jour devant le temple de la Charité, il vit aux portes un pontife, et lui cria : « Seigneur, par pitié, accordez moi quelque aumône, ne fût-ce qu'une obole pour soulager ma vieillesse défaillante.

— Que ma bénédiction te suffise, ô mon fils ! » dit le pontife, et il entra dans le temple de la Charité.

Le philosophe arriva devant une boutique ornée de guirlandes, d'éventails et de vases de pomnade. Une jolie femme y faisait des emplettes.

« Vous dépensez pour vos plaisirs, madame, n'aurez-vous pas compassion d'un misérable tourmenté par la faim ?

— En vérité, dit notre élégante, ta misère me fait pitié : tiens, mon ami, achète un pain d'orge... » Elle lui jeta un denier, puis elle donna gaiement à la marchande douze pièces d'argent, prix d'un collier pour son chien.

Le cinique s'éloigne en se grattant l'oreille.

Le prince de Salamine passait dans un char magnifique.

Diogène court et s'accroche à la portière dorée : « Arrête, fils des dieux, écoute-moi... »

— Va t'en, rustre, s'écrie le prince, ou je te fais assommer. »

Un esclave qui le voit arrache le vieillard de la portière, et en même temps jette deux deniers dans son bonnet.

« O dieux ! s'écria le sage, j'ai donc enfin trouvé un homme, et cet homme est un esclave. »

Il dit, et éteint sa lanterne.

UN CHATIMENT DE QUEREL EUSES, DANS LE VIEUX TEMPS. — Parmi les peines les plus curieuses, usitées au moyen âge, en France, en Allemagne et dans le nord de l'Europe, celle de la pierre au cou était encore souvent appliquée dans le XVII^e siècle. Les calomniatrices et les querelleuses étaient condamnées à se promener dans les rues de la ville, ayant une pierre suspendue à leur cou ; si la faute était plus grave, elles étaient précédées, dans ces promenades, par un cornet ou un trompette, et faisaient trois fois le tour de l'Hôtel-de-Ville, les jours de marché. Dans l'origine, au lieu de la pierre, on leur attachait une roue de charrue, etc ; mais, dans la suite ce fut toujours une pierre dont la forme différait seulement suivant les pays. Quelque fois cette pierre était sculptée en tête de femme, avec une langue comme celle d'un chien fatigué, d'autres fois, c'était l'image d'un chien ou d'un chat ou bien encore c'était une bouteille que l'on nommait « la bouteille du bourreau. »

Plusieurs personnes nous ayant envoyé des annonces, notices nécrologiques &c. pour l'insertion, nous devons prévenir qu'il n'entre pas dans notre plan d'admettre ces sortes d'écrits dans nos colonnes.

Quelques personnes ayant des doutes sur la signification des mots « y compris les frais de poste » dans les conditions de la souscription ci-dessous, nous croyons aussi devoir dire que le journal est envoyé franc de port c'est à dire qu'on ne demandera rien, au delà des sommes marquées dans ces conditions, pour frais de poste.

LE GLANEUR

EST IMPRIMÉ ET PUBLIÉ TOUS LES MOIS

A ST. CHARLES, VILLAGE-DEBARTZCH,

PAR J. P. BOUCHER-BELLEVILLE

TERMES DE LA SOUSCRIPTION.

On ne souscrit pas pour moins d'une année. Le prix de la souscription est de 7s 6d lorsqu'on ne paie qu'à la fin de l'année. Si l'on paie en prenant le journal, il n'est que de 6 chelins y compris les frais de poste. On est censé souscrire tant qu'on n'a pas payé ce qu'on doit et le journal sera en conséquence envoyé jusqu'au parfait paiement. On ajoutera un chelin pour chaque 12 mois de retard de paiement d'une année. On donnera un bénéfice de 10 pour 100 ou un Numéro gratis du journal à toute personne pour chaque 10 souscripteurs qu'elle procurera et dont elle fera tenir d'avance le montant de la souscription. Toutes lettres adressées à l'Editeur, excepté celles des agents, doivent être franches de port. Les lettres non payées seront renvoyées au bureau de poste sans être ouvertes.